

Maîtrise d'ouvrage :

CACL AMENAGEMENT FONCIER

26, rue de la Godde
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

Tel : 02 38 88 15 17

Lotissement « La Motte-Moreau »

A TRAINOU



PA8a – PROGRAMME DES TRAVAUX

	26/03/2019		
	date	indice	modifications

Maîtrise d'œuvre :



SARL d'Architecture
3 route de Chambon
45300 COURCY AUX LOGES
Tél: 09 67 50 56 07
Mail: contact@un-architecte.com
Web: www.un-architecte.com
Ordre National: N° S14398
siret 530.019.090.000.22



INCA SARL

Maître d'œuvre VRD
9 rue du Clos des Venelles
Parc d'activités Orléans Charbonnière
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
Tél. : 02.38.88.37.10 / Fax 02.38.43.65.89
E-mail : secretariat@inca-ing.fr

L'aménageur s'engage à exécuter, dans les règles de l'art, les travaux décrits ci-après, et figurant aux documents graphiques, pour assurer la viabilisation des parcelles, à partir de la date de notification qui lui sera faite.

Documents de référence :

- PA08b : Plan des travaux voirie et réseaux

I - VOIRIE :

Les travaux de voirie comprennent :

La construction d'une placette au bout du chemin déjà existant nommé « Impasse Robert Martin ». Cette placette sera réalisée sur le lot 10. Le chemin existant sera remis en état après le passage des réseaux en souterrain.

Elle permet la desserte des lots. Elle est constituée d'un géotextile, d'une couche de fondation de GNT calcaire 0/31.5 (e=40cm) et d'une couche de roulement en béton bitumineux noirs (e=5cm).

La voirie sera un espace partagé en impasse, les panneaux de signalisation B52 et C13A seront mis en place à l'entrée de la voie.

Un STOP (marquage + panneau) sera mis en place à l'intersection avec la rue de la Motte Moreau.

Ces travaux seront réalisés conformément aux documents graphiques.

II - ASSAINISSEMENT :

1) Eaux Usées :

Réalisation d'un collecteur gravitaire séparatif raccordé sur le réseau séparatif existant, reprenant les eaux usées des différents lots. Le réseau gravitaire principal sera en PVC de diamètre Ø 200mm.

Les eaux usées des lots et des habitations seront raccordées au réseau principal par l'intermédiaire d'un regard de branchement installé en limite de parcelle sur domaine public et disposeront d'un clapet anti-retour.

Il est constitué d'une canalisation Ø 125mm en PVC et un regard de branchement de diamètre 400mm.

2) Eaux Pluviales :

Les eaux de ruissèlement des parcelles resteront à la parcelle.

III - EAU POTABLE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE :

Pose en tranchée technique d'une conduite en PVC 10 bars Ø63mm raccordée à la conduite existante.

Les branchements particuliers seront réalisés en polyéthylène haute densité (PEHD) Ø 25mm qui disposeront chacun d'un robinet quart de tour sous bouche à clé et d'un clapet anti-pollution.

Un citerneau incongelable sera installé à l'extérieur de chaque terrain.

Défense contre l'incendie

La défense contre l'incendie sera assurée par un poteau incendie qui sera installé rue La Motte-Moreau.

IV - ELECTRICITE :

Pose en tranchée technique d'un câble d'alimentation basse tension raccordée au réseau existant.

Les branchements particuliers seront réalisés au moyen de coffrets implantés en limite de propriété et équipés du téléreport.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé conformément aux directives d'ENEDIS.

V - GAZ :

Pose en tranchée technique d'un polyéthylène raccordé au réseau existant.

Les branchements particuliers seront réalisés au moyen de coffrets implantés en limite de propriété et équipés du téléreport.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé conformément aux directives de GRDF.

VI - ECLAIRAGE PUBLIC :

Néant.

VII – TELEPHONE :

Pose de fourreaux P.V.C. en tranchée technique raccordés au réseau existant.

Pose des regards de branchements 30x30x30 en propriété privée.

Ces travaux seront réalisés en accord avec ORANGE.

VIII – ESPACES VERTS :

Néant.